



Conférence internationale du Travail

110^e session, Genève, 2022

Date: 3 mai 2022

Troisième discussion récurrente sur l'emploi: Faire face à la crise et favoriser un développement inclusif et durable grâce à une nouvelle génération de politiques globales en faveur de l'emploi

► Points proposés pour la discussion

1. Quels sont les grands défis à relever en matière d'emploi dans les différentes régions du monde du fait de la transformation structurelle, de la diversification économique, du changement climatique, des nouvelles technologies et des réalités démographiques, dont découlent une hausse des inégalités, un relèvement lent et inégal de la crise du COVID-19 et d'énormes déficits de travail décent? Quelles sont les causes profondes des difficultés persistant sur le marché du travail? Quels sont les obstacles à l'emploi et au travail décent des jeunes, des femmes et d'autres groupes défavorisés, et quels progrès ont été accomplis dans la lutte menée pour réduire les déficits en matière d'emploi et de travail décent?
2. Sur la base des conclusions adoptées par la Conférence internationale du Travail en 2014 et des données empiriques disponibles, quels cadres pour les politiques de l'emploi ont permis de promouvoir une croissance économique soutenue, inclusive et durable, le plein emploi productif et le travail décent, la transition vers la formalité, la transformation structurelle et l'augmentation de la productivité? Dans quels cas ces politiques ont-elles échoué et pourquoi? Dans quelle mesure les cadres en question ont-ils contribué à un développement durable, notamment à la réalisation de l'objectif de développement durable 8 visant une croissance inclusive et durable, l'emploi et le travail décent pour tous, ainsi qu'à une transformation structurelle inclusive? Comment renforcer les synergies entre les quatre objectifs stratégiques concernant la promotion de l'emploi, la protection sociale, les droits au travail et le dialogue social? Quels mécanismes de coordination des politiques ont été mis en place au niveau national pour améliorer la situation de l'emploi? Dans quelle mesure ces mécanismes font-ils intervenir un dialogue social tripartite propre à garantir que les partenaires sociaux sont dûment associés à la conception et à la mise en œuvre des politiques en matière économique, sociale et d'emploi? Quel appui a été fourni pour faciliter les transitions des travailleurs et des entreprises en réponse aux crises, à l'évolution du monde du travail et aux transformations

structurelles, y compris la transition vers une économie à faible empreinte carbone? Les politiques menées étaient-elles suffisamment ciblées et adaptées s'agissant des groupes en situation de vulnérabilité tels que les jeunes, les femmes, les travailleurs de l'économie informelle ou d'autres groupes défavorisés?

3. Quelles mesures le Bureau a-t-il prises pour appuyer les mandants dans les domaines ci-dessus, et avec quels résultats? Comment le Bureau peut-il aider encore à améliorer les cadres pour les politiques de l'emploi et à promouvoir les normes internationales du travail en réponse aux défis constatés, et dans la poursuite des quatre objectifs stratégiques? Quel est et quel devrait être le rôle de l'OIT au sein du système multilatéral dans son ensemble en ce qui concerne la définition des objectifs des politiques de l'emploi et la promotion de politiques coordonnées en faveur du plein emploi productif et du travail décent pour tous?